

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 novembre 2017 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-sept, le seize novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Farid AIT KICHA, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Isabelle MARIANI, Sonia PATOURET, Patrick LEBLANC et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Madame Agnès JOREAU
Madame Françoise VERMILLARD donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Monsieur Brice BESNARD donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI
Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle MARIANI
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Madame Aurélie BONIN donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET
Monsieur Sylvain HUBERDEAU donne pouvoir à Monsieur Patrick LEBLANC
Monsieur Gérard DEMARTINI donne pouvoir à Monsieur Florian LE MOING

Absent(es) excusé(es) : Madame Anne-Marie THOMASSIN et Monsieur François Xavier NAULOT

Secrétaire de séance : Madame Jamilah HABSAOUI

Convocation du 9 novembre 2017 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Après avoir énuméré les pouvoirs donnés, le Maire informe l'assemblée de l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour (subvention à l'ASA Avallon Auto Sport pour le rallye de l'Avallonnais 2017) et fait part d'une invitation déposée sur table.

1. Procès-verbal de séances du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal des séances du 14 septembre et 19 octobre 2017.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions

Madame WICKER fait part à l'assemblée des travaux menés au sein du Parc Naturel Régional du Morvan dans le cadre de l'avant-projet « Charte Morvan 2035 ».

Suite à la réunion publique du 14 novembre, l'assemblée échange sur la gestion du service public d'assainissement non collectif d'Avallon.

INTERCOMMUNALITE

4. Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan – révision statutaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la révision statutaire proposée par la CCAVM, portant sur la modification de la « compétence voirie » notamment la gestion de la voirie communale.

5. Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan – rapport d'évaluation des charges transférées

Le conseil municipal approuve le rapport présenté par la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) portant sur l'évaluation du coût net des charges transférées.

Résultat du vote :

25 voix « POUR » et 2 abstentions : F. LE MOING (2 voix - pouvoir de G. DEMARTINI)

FINANCES

6. Décisions modificatives budgétaires – exercice 2017

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires portant sur des ajustements budgétaires de fin d'exercice pour les budgets principal et annexes cinéma, camping et service de l'assainissement.

Résultat du vote :

25 voix « POUR » et 2 abstentions : F. LE MOING (2 voix - pouvoir de G. DEMARTINI)

7. Subventions versées aux établissements publics et associations – exercice 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue au titre de l'exercice 2017 la subvention à titre définitif à l'EPA CCAS – Espace Solidarité Famille (650 000 €) et à titre exceptionnel au Lycée du Parc des Chaumes (voyage d'étude en Pologne – 250 €).

8. Travaux de contournement d'Avallon (rocade) – amortissement de la subvention d'équipement : modification de la délibération du 3 février 2011

Considérant la modification de la subvention d'équipement versée au Conseil Départemental dans le cadre des travaux de contournement d'Avallon, le conseil municipal, après avoir arrêté la participation financière de la ville, fixe une nouvelle durée d'amortissement comptable pour cette subvention, modifiant ainsi sa précédente délibération.

Résultat du vote :

26 voix « POUR » et 1 abstention : S. PATOURET

9. Aérodrome – éclairage du parking pour hélicoptère : convention de participation financière au profit de l'aéro-club de l'Avallonnais

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention portant sur la participation financière de la ville versée à l'Aéro-club pour la fourniture électrique nécessaire à l'éclairage du parking pour hélicoptère situé à l'aérodrome.

10. Amortissement de subventions d'équipement

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 1 an la durée d'amortissement comptable de deux subventions d'équipement versées par la ville.

11. Convention de participation financière de la CCAVM au conservatoire municipal de musique, danse et théâtre de la ville d'Avallon – avenant n° 1

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 1 à la convention de participation financière de la CCAVM au fonctionnement du Conservatoire portant sur l'échelonnement du versement de la participation due par l'EPCI pour l'exercice 2015.

RESSOURCES HUMAINES

12. Personnel communal – mise à disposition de personnel : Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la mise à disposition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Avallon de deux agents, aux mêmes conditions que précédemment.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

13. Sortie par anticipation et cession d'un local compris dans un ensemble immobilier sis 17 Rue du Bel Air donné à bail emphytéotique à DOMANYS

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la sortie anticipée du bail emphytéotique, conclu entre la Ville et Domanys, d'un local situé au 1^{er} étage du 17 Rue du Bel Air, modifiant de fait ledit bail, et décide de la vente de ce bien au profit de M. CHKAIBANE.

14. Renouvellement de la location de parcelles en forêt sectionale de Chassigny-Méluzien au profit de la SNC Pneu Laurent

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement du bail de location de terrains sis en forêt sectionale de Chassigny-Méluzien au profit de la SNC Pneu Laurent aux conditions proposées.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

15. Convention d'objectifs et de moyens dans le cadre d'un partenariat avec l'association JAVA

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conclure une « Convention d'Objectifs et de Moyens » avec l'association « JAVA » pour 3 ans (2018 – 2019 et 2020) et donne un accord de principe sur l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement à hauteur de 11 000 €

16. Subvention à l'association « Les Vitrines de l'Avallonnais » - exercice 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution définitive de la subvention allouée à l'association les Vitrines de l'Avallonnais au titre de l'exercice 2017 (30 000 €).

17. Adhésion de la ville à l'ARTDAM

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'adhésion de la ville à l'association régionale ARTDAM, afin de pouvoir bénéficier des services qu'elle apporte aux partenaires culturels (mise à disposition de matériel, etc.).

18. Projet nouvelle médiathèque et ré-informatisation

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe sur le projet proposé d'une nouvelle médiathèque et de ré-informatisation des bibliothèques et du Musée, et sollicite tout concours financier susceptible d'être alloué.

19. Musée de l'Avallonnais – dénomination Jean Després

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la proposition de compléter la dénomination du service communal « Musée de l'Avallonnais Jean Després ».

SPORT ET JEUNESSE

20. Subventions sportives à titre exceptionnel - exercice 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue pour l'exercice 2017 deux subventions sportives à titre exceptionnel (Haltérophilie Club et Bien être en soi).

QUESTIONS ET INFORMATIONS

21. Affaires et questions diverses

✓ **Subvention sportive - exercice 2017 : Rallye du Pays Avallonnais**

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue à l'association ASA Avallon Auto Sport une subvention de 2 000 € pour la manifestation « Rallye du Pays Avallonnais » 2017.

✓ **Dérogations au principe du repos dominical**

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la proposition faite par le Maire pour les dérogations au principe du repos dominical, accordées pour l'année 2018.

22. Informations du Maire

Le Maire communique à l'assemblée un certain nombre d'informations portant sur :

- ✓ l'élargissement des domaines de compétence délégués à Madame THOMASSIN, conseillère municipale déléguée
- ✓ l'article paru dans la revue « espace public et paysage » sur la technique, utilisée par le service « espaces verts et environnement » de la ville, de l'hydro-mulch JEVI
- ✓ les remerciements reçus pour l'aide et les actions menées par la ville, l'attribution de subvention et/ou le soutien technique des services municipaux

La séance est levée à 22 h 00.

Pour plus de détails, le registre des délibérations peut être consulté
à la Direction Générale des Services de la Mairie.